



BPJEPS EDUCATEUR SPORTIF ACTIVITES DE LA FORME

Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Education Populaire du Sport

Formation habilitée Jeunesse et Sport

Du 21 septembre 2020 au 2 juillet 2021

790 heures en formation et 644 heures en structure

3 jours par semaine en organisme de formation

et le reste en structure d'accueil (cf planning)



ALM Sport Formation
Espace Créatis - ZA Bois de la Chocque
6 avenue Archimède - 02100 Saint-Quentin

☎ 03.23.60.69.36

✉ contact@alm-formation.fr

www.alm-formation.fr

Sarl au capital de 5000 € -
R.C.S Saint-Quentin 790 633 838
SIRET 790 633 838 00012 - NAF APE 8551 Z
TVA intra FR 05 790 633 838
Déclaration activité n° 22020113602

Le BPJEPS AF se compose de 4 Unités Capitalisables (UC) devant être validées pour obtenir le diplôme de niveau IV.

UC transversales

UC1: Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC2: Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

UC de la mention Activités de la Forme

UC3: Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des « AF »

UC4: a) Mobiliser les techniques de la mention des activités de la forme pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage pour l'option « Cours Collectifs »

UC4: b) Mobiliser les techniques de la mention des activités de la forme pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage jusqu'au 1er niveau de compétition fédérale dans l'option « Haltérophilie, musculation »

Prérequis

Etre âgé de 18 ans minimum et être titulaire du PSC1 ou équivalent (possibilité de le passer dans notre centre de formation).

Profils de public

- Des candidats ayant une pratique sportive personnelle et une expérience en tant qu'animateur sportif
- Des étudiants qui ont abandonné la filière STAPS et qui souhaitent s'engager dans les métiers du sport par le biais de la formation BPJEPS
- Des salariés (public/privé) souhaitant se reconverter dans l'animation sportive
- Des demandeurs d'emploi

Intégrer le BPJEPS AF en 4 étapes :

1. Nous faire parvenir la fiche de préinscription (téléchargeable sur notre site internet, voir dates de clôture des inscriptions) avec l'ensemble des pièces demandées.
2. Satisfaire aux tests d'exigences préalables (EPEF/TEP) obligatoires (voir arrêtés de la DRJSC du 05/09/2016) les 26 ou 29 juin ou 28 ou 31 août 2020 (un choix parmi les 4 dates):
 - Test d'endurance Luc Léger : palier 9 réalisé pour les hommes et palier 7 réalisé pour les femmes.
 - Option cours collectif : épreuve de démonstration technique de 60 minutes au total suivi de cours collectif

- Option haltérophilie musculation : épreuve de démonstration technique (squat, traction, développé couché)
3. En cas de réussite aux TEP, satisfaire aux épreuves de sélection du centre de formation les 3 et 4 septembre 2020 qui ont pour but de vérifier la capacité du candidat à entrer en formation et d'établir un classement des candidatures. L'effectif de la formation est de 24 places maximum :
 - Tests écrits : L'objectif de cette épreuve écrite est de vérifier le niveau rédactionnel à l'écrit du candidat ainsi que les connaissances en lien avec le milieu sportif: le candidat peut-il suivre une formation de niveau IV ?
 - Entretien : L'objectif de cet entretien est de valider le projet de formation : le candidat a-t-il le niveau et le profil pour entrer en formation ? La formation correspond-elle au projet professionnel du candidat ? A-t-il des structures susceptibles de l'accueillir pendant la formation ?
 4. Les candidats retenus seront convoqués individuellement à un positionnement les 10 ou 11 septembre 2020. Il consiste à situer le stagiaire par rapport au référentiel professionnel pour prendre en compte son projet professionnel et au référentiel de certification au regard de ses acquis d'expériences.
Le but du positionnement est de proposer au candidat un parcours individualisé de formation.

La formation

Cette formation se compose de deux options (« cours collectifs » et « haltérophilie-musculation »). Elle se déroule de manière alternée entre des cours de pratique et théoriques à ALM Sport Formation (la législation, l'anatomie-physiologie, la connaissance des différents publics, développement et maintien des capacités physiques individuelles dans un objectif de santé et de bien-être) et des périodes en structure d'accueil support de l'alternance dans la spécialité préparée.

Coût de la formation

Frais d'inscription et de tests (TEP) : 30 €

Frais de sélection du centre de formation : 70 €

Frais pédagogiques en parcours complet : 7420 €

Le règlement des frais d'inscription aux TEP est à remettre le jour des tests dernier délai.

Pour les frais de sélection, dernier délai le jour des épreuves.

Si règlement en espèces, merci de prévoir l'appoint.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de non présentation, d'échec ou de retard le jour des épreuves.

Pour chaque épreuve, vous présenter avec votre convocation et une pièce d'identité en cours de validité.

Frais pédagogiques en parcours complet : 7420 €

La formation BPJEPS AF au sein de notre organisme de formation bénéficie du concours du Conseil Régional Hauts de France et du Fonds Social Européen (FSE) pour le financement de 24 places dans le cadre du Programme Régional de Formation. A ce titre, les bénéficiaires de ces places financées obtiennent la gratuité totale des frais de formation. Le public éligible à ces places sont les résidents de la région Hauts de France demandeurs d'emploi.

Néanmoins, si vous ne rentrez pas dans ces catégories, la formation BPJEPS AF est payante et plusieurs dispositifs peuvent vous permettre de bénéficier d'une prise en charge. (PTP/CPF de transition ex Cif, OPCO...)

ALM Sport Formation

Espace Créatis - ZA Bois de la Chocque
6 avenue Archimède - 02100 Saint-Quentin

☎ 03.23.60.69.36



contact@alm-formation.fr

www.alm-formation.fr

L'emploi et les compétences

Etre titulaire du BPJEPS AF vous permettra de travailler dans le secteur de la mise en forme et de l'entretien physique dans un objectif de santé et de bien-être. En tant que professionnel des activités de la forme et de la force, vous conseillerez sur la pratique de la musculation, sur le bien-être et l'hygiène de vie, proposerez des activités physiques et sportives sous forme de cours collectifs en suivant les objectifs, le profil, l'âge du client.

Vous exercerez vos fonctions au sein d'une salle de remise en forme, une association, un club sportif, dans la fonction publique, en tant que travailleur indépendant entre autres et vous pourrez élaborer des programmes personnalisés visant le maintien, l'entretien et le développement de la condition physique.

Les dates à retenir :

TEP le 26 ou 29 juin 2020 : retour du dossier au plus tard le 19 juin 2020

TEP le 28 ou 31 août 2020 : retour du dossier au plus tard le 21 août 2020

Clôture des inscriptions le 21 août 2020

Oral et écrit : 3 et 4 septembre 2020

Positionnement : 10 ou 11 septembre 2020
selon planning

Début de formation : 21 septembre 2020

Sarl au capital de 5000 € -

R.C.S Saint-Quentin 790 633 838

SIRET 790 633 838 00012 - NAF APE 8551 Z

TVA intra FR 05 790 633 838

Déclaration activité n° 22020113602